

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 112 Sciences médico-sociales			
Ancien Code	SOAS1B12	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/C/L/M/C/L/C/ EAS1120 + CEAH1120		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Ludovic AGNEESSENS (agneessensl@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Anne-Charlotte BAAR (baarac@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Genevieve AUBOUY (aubouyg@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Sophie MOL (mols@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiants au fait que la santé, dans toutes ses dimensions, est un élément majeur à prendre en compte dans l'approche des situations sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour le soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Acquis d'apprentissage visés

I. Comprendre comment les contextes sociétaux et le système des soins de santé sont générateurs d'inégalités sociales.

II. Comprendre l'impact de la santé sur les personnes et les communautés.

III. Identifier la place et le rôle de l'assistant social dans des problématiques liées à la santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B12A Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B12A Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B12X Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B12A Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B12A Sciences médico-sociales

40

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B12A Sciences médico-sociales

40

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B12X Sciences médico-sociales

40

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B12A Sciences médico-sociales

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences médico-sociales			
Ancien Code	18_SOAS1B12A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS1121		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Charlotte BAAR (baarac@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage sensibilise les étudiant·e·s à la complexité des notions de santé/maladie pour leur permettre de prendre une place personnelle et professionnelle dans un système de soins de santé qui génère des inégalités.

Ce faisant, elle vise essentiellement les cinq objectifs suivants :

Faire acquérir des connaissances de base concernant les principaux problèmes médico-sociaux auxquels sont confrontées les populations concernées par le travail social.

Apprendre à analyser les problématiques de santé en rapport avec une approche globale des situations.

Situer les principaux acteurs du champ de la prévention et des soins de santé avec lesquels un·e assistant·e social aura à collaborer.

Acquérir les connaissances médico-sociales de base pour permettre à l'assistant·e social·e d'être :

- un acteur de santé publique
- un partenaire de la santé communautaire
- un maillon de la promotion de la santé

Pouvoir comprendre le concept de « santé » dans sa globalité, comprendre ainsi les enjeux multiples qu'il porte.

L'étudiant·e pourra alors articuler les concepts appris en cours pour penser et réaliser une meilleure prise en charge d'un·e bénéficiaire par une analyse complète (macro et micro) de sa situation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Décrire l'état de santé des populations et les principaux enjeux médico-sociaux auxquels sont confrontées les communautés et individus dont il assure l'accompagnement
- Clarifier ses propres représentations de la santé, de la maladie, des comportements professionnels et système de santé ainsi que celles des individus et communautés avec lesquelles il interagit
- Analyser (dans le cadre d'une approche globale) les impacts des principales problématiques, stratégies et politiques de santé publique dans la vie des individus et communautés
- Situer les principaux acteurs, structures du champ de la prévention et des soins de santé avec lesquels et au sein desquelles l'assistant social est amené à collaborer
- Argumenter l'impact des facteurs d'influence telles que conditions de vie, culture et inégalités sociales sur l'état et les comportements de santé des individus et des communautés
- Justifier la responsabilité et le rôle de l'AS dans une série de problématiques liées à la santé des usagers

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est reparti en 4 grands chapitres :

1. **Santé** : concepts généraux, définitions

2. La promotion de la santé :

- Les déterminants sociaux de la santé
- Les inégalités sociales de santé
- Les 5 axes de promotion la santé
- Les représentations
- Littératie en santé

3. Le paysage "santé" belge

- L'accès aux soins
- Les niveaux de soins
- Les lignes de soins
- Les différentes aides
- La sécurité sociale

4. Zoom sur des publics et problématiques spécifiques notamment sur la question du handicap.

Démarches d'apprentissage

Alternance de méthodes magistrales et de différentes activités réflexives : mise en situations, exercices pratiques, débats/discussions autour de supports vidéo, articles, interventions d'acteur-rices de terrain, etc.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition de notes de cours (powerpoint)
- Projection d'un powerpoint lors des séances de cours
- Alternance apports théoriques / apports du terrain / recherches et échanges en sous-groupe dans le cadre du cours afin de soutenir l'articulation entre la théorie et la pratique
- Séance de préparation à l'évaluation finale

Sources et références

Les sources sont reprises dans le powerpoint.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint

Articles complémentaires pour lecture

Vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit au Q1 et au Q2 avec la répartition suivante :

Q1 : 50% de la note finale

Q2 : 50% de la note finale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).